

Vinet contre Rousseau?

Autor(en): **Perrochon, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **7 (1932-1933)**

Heft 18

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-869739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sienne oscille d'un extrême à l'autre et même après la conversion au traditionalisme, on ne peut pas dire qu'elle soit claire. Au fond il y a pas mal de verbalisme et un peu d'emphase dans les formules dont elle se satisfait. En tout cas la volte-face que Barrès semble avoir exécutée n'est pas si complète qu'il y paraît ; le changement, moins profond qu'on ne pense. Dans la période du *culte du moi* il croyait être « un fameux individualiste ». Mais en concevant l'individu comme un automate docile au commandement de je ne sais quelle arbitraire volonté, il l'avait déjà méconnu et nié en son être profond tout en s'imaginant l'exalter.

Henri-L. MIÉVILLE.

VINET CONTRE ROUSSEAU ?

Dans le troisième volume de son enquête sur *les Maîtres de la sensibilité française au XVIII^e siècle* (Boivin, 1932), M. Pierre Trahard insère une étude intéressante sur Rousseau. « L'affaire Jean-Jacques » n'est pas près d'être close, à supposer qu'elle le soit jamais.

L'ouvrage du professeur de Dijon est une œuvre de bonne foi, et, l'un n'excluant pas nécessairement l'autre, de passion. Je ne dirai pas que ce soit une apologie. Pour M. Trahard, Rousseau n'en a nul besoin. C'est un témoignage de « sympathie sacrée ». Sur un ton de ferveur, hommage est rendu à l'effort humain du philosophe, à sa vie intérieure, à sa vertu, à sa puissance affective, à son exemple de clerc des temps modernes au service des valeurs supraterrrestres. Cet accent n'est pas un des moindres charmes de l'ouvrage. Et je ne sais ce qu'il faut le plus admirer : l'ardeur dans la vénération du disciple ou la vitalité singulière du maître, qui suscite, après bientôt deux siècles, un pareil enthousiasme ? Même à ceux qui ne placent pas Rousseau parmi les apôtres et les

prophètes, il ne déplaira pas de lui voir rendre gloire avec un tel talent.

« Les hommes dignes de ce nom doivent pardonner beaucoup au pécheur qu'il (Jean-Jacques) fut, en songeant qu'eux-mêmes sont des pécheurs misérables. » Application et paraphrase du : « Que celui qui est sans péché... » des Écritures. Pourquoi M. Trahard ne met-il pas au bénéfice de cet évangélique précepte les ennemis de son héros ? Du fouet à sept cordes il chasse du temple Brunetière, Lemaître, Lasserre, Seillière : « Opposition hargneuse, étroitesse d'esprit, pauvreté d'âme, méthode inhumaine, partialité. » Parmi ces adversaires honnis, Vinet est placé en bon rang ; il fait, grâce aux exigences de la chronologie, figure d'initiateur. Il semble ouvrir la voie aux critiques de la *Nouvelle Héloïse*, à Barbey d'Aurévilly, Faguet, Nourrisson (p. 166). Ses « incompréhensions » sont signalées avant celles de Barrès, Fusil, Maurras (p. 240). Il est au nombre de ceux qui ont douté de la sincérité de Jean-Jacques et de l'efficacité de sa doctrine ; or « quiconque met en doute l'une et l'autre, ne comprend pas l'homme et dénature la doctrine. Les penseurs désintéressés ne s'y trompent pas. »

Vinet s'y serait-il trompé ?

Les reproches de M. Trahard méritent d'autant plus d'être examinés que M. Seillière dans son *Alexandre Vinet, historien de la pensée française*, a trouvé ce dernier porté à « trop d'indulgence » pour le système rousseauiste. En critique comme ailleurs, il est malaisé de contenter chacun.

Les cent trente pages qui, dans *l'Histoire de la littérature française au XVIII^e s.*, concernent Rousseau, — le remarquer est nécessaire, — ne forment pas un tout complet. Le texte de ce volume d'autre part n'est pas toujours sûr. Il a été rédigé d'après les notes du maître et les cahiers de quatre de ses élèves. Une partie de l'article sur Jean-Jacques provient du cours de Lausanne de 1846, une plus grande partie encore de celui de Bâle de 1833. Les éditeurs de 1853 ont amalgamé ces éléments divers tant bien que mal : aussi,

la pensée de l'auteur reste-t-elle incertaine. Même eût-on un texte parfaitement authentique, qu'il ne faudrait point oublier de quels moyens limités d'investigation Vinet disposait. De nombreux points de la vie de Rousseau ont été éclaircis depuis 1850 ; les nuances dans l'évolution de ses idées, leurs sources, leur portée ont été plus nettement établies. Ce n'est pas en vain que les volumes des *Annales* à lui consacrées se sont succédé, que P.-M. Masson, A. Schinz, D. Mornet, W. Cuendet, P.-P. Pl. n, Ph. van Tieghem, tant d'autres ont œuvré. Parler des lacunes de l'information de Vinet ? sans doute. Déplorer l'influence de ses préoccupations théologiques sur ses jugements littéraires ? Je le concevrais, puisqu'il en est des orientations comme des goûts et des couleurs. Mais le terme d' « incompréhensions » est trop fort. Sous la plume de M. Trahard je l'ai lu avec déplaisir.

Entre Rousseau et Vinet le fossé est grand. Inutile d'insister sur ce qui les oppose irréductiblement. M. Edmond Gilliard l'a établi en un saisissant parallèle.

Précisément, si l'on songe aux différences fondamentales les séparant dans leur être et dans leurs conceptions vitales, on doit reconnaître, il me semble, l'effort réel soutenu par Vinet pour juger Rousseau avec impartialité. « Nous cherchons d'abord à être juste. » Ce préambule n'est pas simple précaution oratoire.

Certains de ses arrêts trahissent une médiocre estime morale : « Jean-Jacques en s'efforçant de montrer que l'homme est bon, nous a prouvé le contraire... Humeur rêveuse et dérégulée... On voit que le livre et l'homme étaient deux. » Cependant veillons à ne pas détacher de brèves notes de leur contexte. Si Vinet estime que Rousseau et ses compagnons se donnent l'apparence de créateurs parce qu'ils détruisent, nous trouvons, quelques pages plus loin, qu'il le juge un des penseurs les plus synthétiques de son époque, dont l'idée dominatrice était positive et constructive, plus disposé à édifier qu'à renverser. Certes, il lui trouve un orgueil

exalté jusqu'à l'ivresse. Comment voudriez-vous que le « je me suis toujours cru le meilleur des hommes » ne scandalisât pas l'humilité du théologien vaudois ? Pourtant il ne dénie pas à Jean-Jacques toute vertu. Il loue son désintéressement, sa bienfaisance, sa sincérité. Il le reconnaît incapable d'envie, digne dans la polémique. Sa correspondance lui paraît inspirée de la morale saine d'un homme d'excellent conseil, « admirablement sage pour autrui ». A propos de la querelle entre Hume et son hôte, alors que la plupart des détracteurs du second, lui attribuent tous les torts, Vinet est d'un avis différent. Il prend aussi le parti de Rousseau, « simple, droit et naturellement religieux », dans ses luttes avec les Encyclopédistes, intrigants et rusés. Rappelez-vous encore comment il oppose la communion grave et attendrie du paroissien momentané de Môtiers-Travers à la sacrilège comédie que Voltaire crut devoir jouer certain jour à Ferney. Toujours Vinet fait la part de « la fatalité de son caractère ». Les déficits qu'il note dans sa vie ne l'empêchent aucunement d'estimer remarquable la portée de son esprit.

Même souci d'exacte vérité dans l'analyse de l'œuvre. Dans son classicisme, Vinet est choqué des disproportions de la *Nouvelle Héloïse* ; pourtant il ne marchandé pas à telle de ses lettres l'épithète de chef-d'œuvre. La morale de Saint-Preux apparaît condamnable au censeur, la pureté du style plaît à l'esthéticien. *L'Emile*, les *Discours* renferment trop de paradoxes ; mais accordons à leur auteur qu'en les exprimant il fut sincère et que la forme dont il les revêt est splendide. Rien n'est plus entraînant que les beaux passages du Genevois : « Mon admiration pour lui comme écrivain est sans bornes. »

Enfin dans un domaine où plus que dans tout autre les divergences s'accusent entre Rousseau et Vinet, le professeur de Lausanne cherche encore à être juste. La *Profession de foi du vicaire savoyard* trompa, plus qu'elle ne satisfait les besoins pieux de certaines âmes du XVIII^e : oui, mais — et ce mais est d'importance — affective et sentimentale, elle fit sentir

les insuffisances du déisme terne et artificiel de Voltaire. Elle attaqua la révélation ; oui, mais elle défendit la religion naturelle : c'était déjà quelque chose en un siècle où les croyances manquaient d'apologètes qualifiés. Vinet va plus loin dans son effort de compréhension. Le système que résume la célèbre formule : « L'homme est né bon ; la société le rend mauvais » ne lui semble pas sans mérites. Certes, pour lui, là n'est pas la vérité. Cependant si l'on fait abstraction du christianisme et de sa méthode, où trouver meilleure doctrine, plus profonde et plus humaine ? Et comment ne pas la préférer à la philosophie pratique de Philinte, cet optimiste frivole ? Dernière constatation : entre l'idéal que poursuit Rousseau et celui de l'Évangile, une similitude existe. Le but proposé est le même : la régénération. Seules les méthodes sont opposées. Commençons par l'amélioration de la société pour arriver à celle de l'individu. « La marche contraire s'impose au chrétien comme évidente. » S'il se trompe sur la marche à suivre, Jean-Jacques a néanmoins vu le but à atteindre. La visée dominante de son apostolat est digne de sympathie et d'intérêt.

En quelle mesure ces jugements de Vinet correspondent-ils à la conception que nous nous faisons aujourd'hui de Rousseau ? Pour le dire il faudrait au préalable choisir entre les diverses exégèses rousseauistes que des critiques, parfois opposés, nous proposent. Je n'ai point à faire ce partage. Mais, si incomplètes que soient les pages de *l'Histoire de la littérature française au XVIII^e s.*, si particuliers que soient leurs principes inspirateurs, elles ne me semblent pas si démodées que l'on pourrait le croire. En tous les cas, elles ne méritent pas d'être taxées d'incompréhension.

H. PERROCHON.
